



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget

Question écrite n° 122313

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les crédits alloués en 2012 en faveur des communes rurales, et plus précisément le montant alloué au titre de la dotation de développement rural (DDR). En retour, il lui demande s'il peut préciser le montant de ces crédits et, dans le même temps, les objectifs et conditions de mise en oeuvre de cette dotation. Enfin, il demande s'il peut préciser le montant alloué pour 2012 aux trois communautés de communes du pays de Châteaubriant, au titre de cette DDR.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122313

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12170

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)